

BRADERIE ESTIVALE

Lundi 9 Août 2010 (de 7h00 à 22h00)
Braderie organisée par la Ville de La Seyne-sur-Mer

Réservation de place à retourner à :

**Hôtel de Ville
Service Marketing territorial
2 quai Saturnin Fabre
83500 LA SEYNE-SUR-MER**

Date limite de participation : Vendredi 16 juillet 2010, délai de rigueur

Nom :	Prénom :
Enseigne :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	
Métrage souhaité (limité à la devanture) :	
Articles Vendus :	

Le montant de la redevance d'occupation s'élève à 24,00 € pour les **commerçants sédentaires** (*chèque à l'ordre de la Trésorerie Principale Municipale*).

Un plan de communication d'envergure est programmé (affiches, distribution de flyers, mupi, spots radio...).

Une autorisation portant votre numéro de place vous sera attribuée dès réception du paiement des documents professionnels ci-après :

- ♦ un extrait Kbis du Registre du Commerce de moins de 3 mois,
- ♦ une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Professionnelle en cours de validité.

Seules les demandes complètes seront prises en considération.

**Date, Signature,
Mention manuscrite "Lu et Approuvé",**